



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT + CAVE + BOX
Sis à DIVONNE LES BAINS (01220)
66 avenue Marcel Anthonioz - Copropriété "Le Diamant"

Sur la Commune de DIVONNE LES BAINS (01220 – Ain), 66 Avenue Marcel Anthonioz et 195-197 Avenue de Genève, dans un ensemble immobilier en copropriété "LE DIAMANT", ledit ensemble immobilier cadastré Section AK numéros 340, 541, 542, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

LOT NUMERO SEIZE (16) : Dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, un APPARTEMENT,

LOT NUMERO SOIXANTE TROIS (63) : Dans le bâtiment sous-sol, une CAVE.

LOT NUMERO CENT SEIZE (116) : Dans le bâtiment sous-sol, un BOX, Résidence neuve (RCP-EDD de décembre 2015). L'appartement comprend : dégagement avec placard mural, interphone, tableau électrique, toilettes, pièce à vivre (cuisine/séjour) avec portes-fenêtres, second dégagement, salle d'eau avec bac de douche, chambre 1 avec penderie et porte-fenêtre donnant sur l'espace jardin, chambre 2 avec baie vitrée et salle d'eau avec bac de douche, terrasse.

Superficie loi carrez de l'appartement : 79,17 m². Les biens sont inhabités et inhabitables, les travaux n'étant pas terminés.

Les murs sont recouverts de peinture blanche. Le sol sur l'ensemble de l'appartement est constitué d'une dalle béton brut.

SUR LA MISE à PRIX de 330.000,00 €
OUTRE CHARGES

ADJUDICATION le MARDI 04 MAI 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Visite sur place le Lundi 19 Avril 2021 de 10 h à 11 heures, par la SELARL AHRES, Huissiers de Justice associés à BOURG EN BRESSE (01000).

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN. Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 0445 18/03/21

Eco de l'Ain - n° 11 du 18/03/2021